

Coup d'envoi de l'appel à projets PME by EMC2 2020

Date limite de dépôts des candidatures | 11 septembre 2020

Labellisation des projets | 17 novembre - 15 décembre 2020

Ce programme organisé chaque année depuis 2010 par le pôle de compétitivité EMC2 est ouvert aux PME des régions Pays de la Loire et Bretagne porteuses de projets collaboratifs innovants dans le domaine des technologies de fabrication. Le Pôle EMC2 et ses financeurs – Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Régional de Bretagne et Bpifrance – accompagneront les lauréats dans leur recherche de partenaires et de financements.

Le Pôle EMC2 s'est imposé comme un écosystème de référence mondiale dans le domaine des technologies de fabrication. Il accompagne près de 400 adhérents, acteurs industriels – start-up, PME régionales, ETI, groupes internationaux – et établissements d'enseignement d'excellence du Grand Ouest dans leurs projets de recherche et d'innovation. L'appel à projets *PME by EMC2* s'inscrit dans le programme de soutien aux PME du Pôle EMC2. Organisé depuis 2010, ce programme a permis de labelliser plus de 40 projets et de financer plus de 35 projets. Il est ouvert aux PME et souhaitant développer des projets d'innovation collaboratifs sortant du cadre habituel de financement des pôles de compétitivité. Il s'agit de faire émerger des nouveaux produits ou procédés de fabrication dans un délai court grâce à ce dispositif ciblé et souple. La durée de ces projets ne doit pas excéder 24 mois pour des dépenses de R&D comprises entre 200 K€ et 1 M€.

Répondre aux enjeux d'une industrie éco-responsable

Les projets doivent répondre aux objectifs définis dans le cadre du plan stratégique SPIRIT 2025 du Pôle EMC2 en faveur d'une industrie éco-responsable. Et s'inscrire dans au moins un des quatre domaines d'activités clés du Pôle : Performance industrielle de niveau international, Industrie durable, Industrie numérique ; Humain au cœur de l'industrie. Il s'agit ainsi d'accélérer le développement de solutions pour produire « mieux, propre, demain et ensemble » en conciliant les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Ce programme *PME by EMC2* participe également aux engagements du Pôle dans le domaine du développement du territoire et de ses acteurs économiques et industriels par le biais de l'innovation collaborative. Il bénéficie à ce titre du soutien du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Régional de Bretagne et de Bpifrance. Les projets labélisés profiteront d'un accompagnement personnalisé de la part du Pôle EMC2 et de son réseau de partenaires.

Les PME intéressées doivent déposer une fiche de pré-projet (fiche-idée) au plus tard le 11 septembre 2020 à 12h00. Les documents d'informations et les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur le site www.pole-emc2.fr.

Contact presse :

Virginie Boisgontier – Pôle EMC2 • 02 28 44 36 07 • virginie.boisgontier@pole-emc2.fr

Laurence Le Masle - Green Lemon Communication • 06 13 56 23 98 •

l.lemasle@greenlemoncommunication.com

À propos du Pôle EMC2

www.pole-emc2.fr/

Le Pôle EMC2 est le pôle européen des technologies de fabrication. Ainsi, il apporte une expertise et fédère une communauté pour réussir le futur des usines ; il impulse et accompagne l'innovation collaborative des PME de son territoire et des filières industrielles ; il intègre les enjeux du numérique, de l'humain et de l'environnement au service de la compétitivité.

Une offre de services pour allier Innovation et Performance :

Émergence et montage de projets collaboratifs, accès à des dispositifs de financements français et européens, développement et veille technologique à l'échelle nationale et internationale. EMC2 apporte son expertise et son réseau pour créer de véritables opportunités de développement.

Pour cela, EMC2 développe :

- Des missions pour stimuler l'innovation, la recherche et le développement collaboratif.
- Des actions d'accompagnement des PME pour constituer un environnement favorable à leur croissance.